PROCES-VERBAL DE RECEPTION DEFINITIVE

PROJET : CAE

ACTIVITE : CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

OBJET : Travaux de rénovation de la clôture et de la peinture des centres pour espace de jeux enfants dans les communautés de Belle ville et Téady, bureau régional de Duekoué

MAECHE : N° 027 / 2024 – 051.JCB.24.CIV _ ETS SOULEYMANE ET FRERES

En août 2026, sur instruction du département infrastructures, le prestataire **ETS SOULEYMANE** ayant réalisé les travaux à **Belle ville et Téady**, s'est rendu dans ces deux communautés pour passer en revu l'état des infrastructures scolaires en vue de leur réception définitive**.**

Le passage en revu a porté sur les travaux suivants :

- **Construction de la clôture du centre**
- **Rénovation de la peinture du centre**
- **Ensablement de la cour**

Ce passage en revue a donné lieu à des réserves et un délai de 15 jours pour leur levée a été signifié au prestataire.
Le 10 septembre 2026, le prestataire nous a transmis un rapport imagé faisant état de la levée complète des dites réserves.
Après analyse de ce rapport, nous avons constaté et reconnu que toutes les réserves ont été levées.

Par conséquent, les travaux peuvent être réceptionnés définitivement.

En foi de quoi, nous avons établi le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le 30 octobre 2026

Ont signé

POUR LE MAITRE D'OUVRAGE

POUR L'ENTREPRISE